



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION  
(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 705 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) est un organisme financé majoritairement par le gouvernement du Québec pour assurer la protection des forêts contre le feu;

**CONSIDÉRANT QUE** la SOPFEU a entrepris de déménager des postes décisionnels de la base de Maniwaki, une région économiquement défavorisée, vers celle de Val-d'Or, et ce, sans aucune étude démontrant la nécessité et la rentabilité d'une telle réorganisation;

**CONSIDÉRANT QUE** la SOPFEU est l'un des fleurons de la Vallée-de-la-Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la base de Maniwaki a toujours démontré un professionnalisme et une compétence exemplaire soutenue par l'expertise des employés en place;

**CONSIDÉRANT QUE** rien ne motive le démantèlement de cette base d'opérations qui a fait ses preuves;

**CONSIDÉRANT QUE** des emplois de qualité seront perdus, que des contrats et des achats se feront ailleurs, alors que la MRC Vallée-de-la-Gatineau occupe l'avant-dernier rang parmi les MRC dévitalisées du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** nous estimons que nous avons droit au soutien du gouvernement pour la croissance économique de l'Outaouais et des Laurentides;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de s'assurer que la base de Maniwaki redevienne une entité à part entière, en incluant son Centre régional de lutte (CRL), en réintégrant une direction générale locale régissant les opérations avec tout le soutien de la structure antérieure.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**André Fortin  
Député de Pontiac**

2022-04-12

**Date de signature de l'extrait**